

Séance du 31 août 2020

L'an deux mil vingt, le trente et un août, le Conseil municipal réuni à la Salle polyvalente de Bellou le Trichard, après convocation légale en date du 13/08/2020 sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre DESHAYES, Maire de BELLOU LE TRICHARD.

Etaient présents : DESHAYES J-P, FOURNIER S, KERVEILLANT M, FLAHAULT M-J, BONTEMPS W, LALLIER J, JUPIN C, PIGEON J-L, COLAS A.

Absent : NEANT - Excusés : BRISSET S, THEOTIME B

Un scrutin a eu lieu, KERVEILLANT M a été élue secrétaire.

La séance est ouverte à 20h30.

Le compte rendu de la réunion du 23 juin dernier est approuvé.

1-DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Chaque conseiller municipal peut siéger au sein d'une commission thématique de la Communauté de Communes. 9 commissions restent à pourvoir à raison d'un conseiller chacune pour la commune de Bellou le Trichard. Les conseillers intéressés font part de leur souhait. La répartition suivante est arrêtée :

- Santé : Jayson LALLIER
- Tourisme communication culture : Alexandre COLAS
- Numérique mobilité : Marilyn KERVEILLANT
- Aménagement environnement : Bastien THEOTIME
- SPANC : Marie-José FLAHAULT
- Scolaire périscolaire et centre de loisirs : Wendy BONTEMPS
- Comité de fonctionnement des écoles : Alexandre COLAS
- Equipements sportifs, vie associative et médiathèque : Christelle JUPIN
- Maison France Service et petite enfance : Pas de désignation

2- POINT SUR LES INVESTISSEMENTS

Monsieur le Maire propose de poursuivre l'aménagement des espaces de regroupements des bacs à ordures ménagères. Des dalles en béton pourraient être installées pour faciliter la mobilité des bacs, entourées par des claustras bois et/ou des aménagements paysagers.

Sébastien FOURNIER précise qu'il existe des plateformes prêtes à l'emploi pour ce type d'aménagement. Les tarifs vont être demandés. Il conviendra également de se renseigner auprès du SICTOM afin de savoir s'il y a des modifications de prévues concernant le ramassage (enlèvement au poids ou autre contraintes techniques). Le projet sera étudié lors d'un prochain Conseil.

Il convient également de se renseigner sur la possibilité de faire installer un conteneur à verre et à carton au niveau du lieu-dit « Les Arpens ».

Questions diverses

- Christelle JUPIN informe le Conseil que la structure de jeux pour enfants est en mauvais état. Elle devra être réparée ou remplacée après un état des lieux.
- Jean-Louis PIGEON fait part de l'analyse des relevés effectués par les radars pédagogiques sur une année de fonctionnement. Il en ressort quelques très gros excès de vitesse notamment au niveau du cimetière. Monsieur le Maire va demander au service de la DDT s'il est possible d'installer un câble de contrôle pour vérifier si le nombre de véhicules relevé par le radar est fiable.